

Hillebrand ***GRI***

11 Rue Louis et Gaston Chevrolet
21200 - Vignoles
France

Facture **FACT-FR-20250205-72835**
En date du : 31/01/2025
TVA Intracommunautaire : FR02804150787
Réf. client : SAS Benoit AYMARD

SAS Benoit AYMARD
CLOS D'AUDHUY
46700 Lacapelle-Cabanac
France

Objet : Expéditions Jan/2025

Date	Nom/Description	Prix unitaire	TVA	Total
DHL DOMESTIC EXPRESS / Bordereau n°2631904450 - Nombre total de colis : 1 / Poids total : 6 kg				
24/12/2024	Demandé par: Benoit AYMARD Enlèvement 46700 Lacapelle-Cabanac (France) Livraison Emmanuel Fleurence, 76610 Le Havre (France)	23.96	20 %	23.96

Notes :
Exportations - article 262 I, 1° du CGI – article 15.1 de la 6ème directive TVA n°77/388 modifiée – article 146, paragraphe 1, point a) de la directive 2006/112/CE.

Livraisons en France ou en Union Européenne - assujetties à 20% de TVA).

Total HT	23.96 EUR
Montant TVA	4.79 EUR
Total TTC	28.75 EUR
Prélèvement du 02/03/2025	- 28.75 EUR
Montant restant dû	0 EUR

Date limite de règlement :02/03/2025 (30 jours)

Moyen de règlement :Prélèvement

Le délai de paiement ne peut pas dépasser 30 jours à partir de la facturation.
Des pénalités de retard seront appliquées le jour suivant la date d'échéance figurant sur la facture.
Ces pénalités sont d'un montant équivalent à l'application d'un taux égal à trois fois le taux d'intérêt légal. Le montant de l'indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement prévue au 12ème alinéa du I de l'article L441-6 est fixé à 40 euros.
Exonération de TVA selon art. 44 et 196 de la directive 208/8 CE et art 262 I du CGI.